



Synthèse du PASS'INNOVATION 2010-042

Procédé : HELIOTOITURE PV

Titulaire : Jacques Giordano Industries, 529, Avenue de la Fleuride ZI Les Paluds 13685 Aubagne cedex

Ce document est la synthèse du Pass'Innovation n° 2010-042. Il donne à son titulaire une appréciation de son procédé et du chemin lui restant à parcourir pour passer de l'innovation à la mise sur le marché à grande échelle. Il fournit aux divers intervenants de l'acte de construire une opinion autorisée sur le comportement prévisible des ouvrages réalisés à l'aide des produits et procédés concernés, de manière à permettre à ces intervenants de prendre leurs décisions et leurs responsabilités en pleine connaissance de cause. Le Pass'Innovation complet peut être demandé au titulaire.

1. DESCRIPTION SOMMAIRE DU PROCEDE⁽¹⁾

1.1.1. Description succincte

Le procédé "HELIOTOITURE PV" est un système de montage pour modules photovoltaïques permettant une mise en œuvre de toiture. Il est ici évalué dans le cadre d'une association avec des modules photovoltaïques cadrés proposés par la société SHARP de dénomination commerciale « ND210E1F, ND220E1F, NT175E1, NU180E1, ND170E1F, ND175E1F, NUE235E1 » ou par la société Changzhou Trina de dénomination commerciale « TSM-XXXDC01 ».

Ce système de montage est composé de rails intermédiaires, fixés sur charpente bois, sur lesquels sont ensuite chronologiquement fixées des tôles ondulées en acier galvanisé et des éléments de fixations des modules photovoltaïques. Ce système comporte également des éléments destinés à assurer l'étanchéité autour du champ photovoltaïque.

1.1.2. Domaine d'emploi prévu

Utilisation en France européenne, à une altitude inférieure à 900 m, uniquement au-dessus de locaux à faible ou moyenne hygrométrie, en atmosphères extérieures rurale non polluée, urbaine, industrielle et marine à une distance du bord de mer supérieure à 3 km.

Mise en œuvre en bâtiments neufs ou existants :

- sur des pentes imposées par la toiture et directement sur charpente bois revêtues de petits éléments (tuiles ou ardoises) conformes aux normes et DTU en vigueur,
- en toiture partielle (sans aller jusqu'aux rives de la toiture au sens des règles NV modifiées).

Applications sur des toitures où les charges climatiques appliquées répondent aux spécifications reprises dans le Pass'Innovation complet.

2. CONCLUSION

Compte-tenu de l'analyse développée dans le document Pass'Innovation 2010-042 et sous réserve du respect des recommandations qui s'y trouvent, on peut considérer que le risque lié à l'emploi du procédé pour le domaine d'emploi prévu est très limité (Pass'Innovation « vert »).

3. DUREE DE VALIDITE

Le Pass'Innovation 2010-042 est valable jusqu'au 3 mai 2012. Cette période pourra être mise à profit pour constituer les éléments manquants pour aboutir à un Avis Technique.

⁽¹⁾ La description complète de la technique est donnée dans le dossier déposé au CSTB par le demandeur et enregistré sous le numéro Pass'Innovation 2010-042.